

Les activités d'avril

Conclusions de la réunion du 09 avril :

Au début de l'activité, il y avait 12 participants. Au total, 17 personnes sont venues.

Présentation de l'association

- L'asbl a pour but la lutte contre l'exclusion, la pauvreté et la solitude ; la valorisation de la citoyenneté et de la solitude.
- Pour lutter contre la pauvreté et renforcer la solidarité, des tarifs dégressifs seront mis en place en fonction des moyens des participants.
- Les participants auront un rôle actif à jouer dans l'organisation et la gestion des activités.
- Des demandes de subsides ont été envoyées, mais il faudra du temps et probablement encore rentrer des demandes avant de recevoir de l'argent. en attendant , nous devons nous auto-financer et nos activités seront limitées.

Organisation du repas du 23

- Nous constatons que nous n'avons pas l'habitude de calculer le prix de revient de ce que nous mangeons.
- Nous allons essayer de préparer un menu pour un prix de revient de 2,50 euros
- Le menu comprendra une soupe aux carottes, une chelée (potée ou schtoum) aux choux ou aux poireaux en fonction du prix des légumes, 1 saucisse, crème maison pour dessert.
- Vu l'étroitesse de la cuisine, il faudra peut être prévoir de préparer certains plats à l'avance.

Analyse des bas revenus (d'après la feuille "projet de tarif solidaire")

- Nous prenons connaissance que, si 75 % des ménages wallons ont un revenu confortable, 18 % d'entre-nous vivent sous le seuil de pauvreté.
- En étudiant le tableau comparatif des bas revenus, nous constatons que certains pensionnés, beaucoup de chômeurs et les personnes émargeant au CPAS, vivent sous le seuil de pauvreté.
- Nous constatons que les ménages avec un seul revenu restent sous le seuil de pauvreté avec le salaire minimum et le chômage maximum. Avec un enfant, le couple qui n'a qu'un bas salaire pour seul revenu reste sous le seuil de pauvreté. La situation des travailleurs à temps partiel peut-être dramatique. Un travailleur à temps partiel sans supplément de chômage, s'il n'est pas qualifié peut être au plus bas de l'échelle des revenus, loin en-dessus du seuil de pauvreté.
- Par contre, pour établir nos prix, nous devons tenir compte également du fait, qu'à revenu égal, la situation peut être différente d'une personne à l'autre : certains sont locataires, d'autres, propriétaires avec des prêts à rembourser ou pas. D'autres aléas de la vie engendrent aussi des difficultés supplémentaires.

Établissement de notre grille tarifaire

- Le tableau est mal ressenti par les participants. Ils estiment que le prix qu'ils paieraient en fonction de ce tableau renseignerait les autres (la personne à la caisse ?) sur le montant de leurs revenus.
- Certains, craignant des fraudes, ne veulent pas que les participants aient le choix de leur tarif.
- Certains ne reconnaissent pas que des difficultés extrêmes puissent exister.
- Le prix de 5 euros est considéré comme acceptable. Certains préfèrent l'aumône dans un cochon en participation à la solidarité.

- Nous y penserons et travaillerons encore sur cette notion de "tarif solidaire".

Conclusions de la journée du 23 avril :

L'atelier cuisine :

6 personnes ont préparé le repas.

En dehors de quelques incertitudes sur les quantités de pommes de terre à éplucher, tout s'est très bien passé.

La prochaine fois, il faudra prévoir des casseroles pas trop grandes et adaptées à la vitrocéramique. Un réchaud d'appoint à taques électriques classiques serait à envisager

Pour les recettes, voir la feuille jointe.

Le repas :

16 personnes ont partagé le repas. C'est bien.

Pour la première fois, on a pas trop poussé la publicité. On peut la renforcer un peu.

On a bien rit. L'ambiance a été très agréable.

En tenant compte de toute la marchandise utilisée, le repas revient à 2,50 par personne.

En décomptant les restes qui ont été répartis ou revendus, **le prix de revient du repas est de 2,06 euros**

L'expérience du tarif est positive : La tendance a été de payer plus que demandé.

La recette totale : 86 euros.

Les dépenses : 34,33 euros

Bénéfices : 51,67 €

Dons : 12,00 euros dont 6 € en recette et 6 euros en marchandise non facturée.

Sans ces dons, le bénéfice aurait été de près de 40 euros. On peut dire que le projet financier tient la route. Continuons.

Merci à tous pour votre contribution au succès des activités de l'asbl !

Pour info, voici le tarif en vigueur actuellement :

Prix de base du repas : 5 €

Nom-membres : 6 €

Étudiants, VIPO et autres : 3 €

Enfants de moins de 6 ans : gratuit

Enfants, à partir de 6 ans : 50 %

Pour les réunions "café", la contribution est laissée à l'appréciation de chacun. Une petite pièce ferait bien l'affaire du cochon.

[Retour sur le site de Dominos LA FONTAINE](#)